

DESCRIPTIF SOMMAIRE

VILLAS
EASYGREEN

*Opération labellisée NF Habitat HQE
Réglementation thermique RE2020
Label Bâtiment Passif*

ENGAGEMENT QUALITE

ECONOMIE D'ENERGIE - ISOLATION ACOUSTIQUE - ISOLATION THERMIQUE - QUALITE DES EQUIPEMENTS

Une réalisation

GREENCITY

IMMOBILIER

La conception de la résidence répond, par anticipation, aux exigences du seuil 2025 de la réglementation environnementale RE2020 Le projet vise également à réduire considérablement l'émission de gaz à effet de serre par l'emploi d'énergie décarbonée et la mise en place de systèmes de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire performants. Enfin, les logements sont conçus pour améliorer le confort d'été et la qualité d'usage pour tous.

La résidence répond également au **label Bâtiment Passif** : les logements sont conçus avec une isolation thermique très performante : isolation par l'extérieur, triple vitrage, VMC double flux, absence de ponts thermiques. Les besoins en chauffage et consommations sont réduits en hiver et le confort d'été est maximisé en cas de fortes chaleurs avec une température homogène toute l'année.

Aussi, le respect de ce label est garanti par un certificateur indépendant.

Enfin, la résidence bénéficie de la certification NF HABITAT HQE vous garantissant des bénéfices concrets au quotidien : un intérieur sain, sûr, agréable à vivre et des consommations maîtrisées.

INFRASTRUCTURE

- ✓ Terrassements généraux - Fondations en béton armé selon étude de sol et études béton armé.
- ✓ Murs et dalle du rez-de-chaussée en béton armé suivant études béton.

SUPERSTRUCTURE

- ✓ Murs en élévation en béton armé ou brique creuse de terre cuite isolante pour les murs de façade .
- ✓ Planchers en béton armé avec rupteur de pont thermique si nécessaire, conforme à l'étude thermique, épaisseur conforme aux études béton et aux prescriptions de la certification NF HABITAT HQE pour l'isolation acoustique.
- ✓ Enduit hydraulique teinté dans la masse ou pierre de parement ou plaquette suivant choix de l'architecte.
- ✓ Charpente bois et couverture en PLX ou bac acier suivant choix architecte.

ISOLATION THERMIQUE ET PLATRIERIE

- ✓ Isolation thermique des murs de façade des logements : isolant extérieur suivant calcul et label, doublage intérieur par complexe isolant de laine minérale + plaque de plâtre de 13 mm ou PREGYMAX 29,5 (ou similaire).
- ✓ Isolation du dernier étage par isolant thermique sous toiture ou sous étanchéité.
- ✓ Isolation du RDC par isolant sous le plancher et/ou isolant sur dalle.
- ✓ Isolation thermique conforme à l'étude thermique RE 2020 et au label Bâtiment Passif.
- ✓ Cloisons intérieures type PLACOPAN ou similaire.
- ✓ Faux-plafond au droit des couloirs et dégagements des logements pour passage de la VMC double flux.

ISOLATION ACOUSTIQUE

- ✓ Chape phonique par mise en place d'un isolant acoustique sous chape et épaisseur de planchers béton conforme aux prescriptions de la certification NF HABITAT HQE.
- ✓ Menuiseries extérieures avec triple vitrage garantissant une isolation thermique renforcée et un affaiblissement acoustique des murs de façades de 30 dBA minimum.

MENUISERIES EXTERIEURES ET SERRURERIE

- ✓ Menuiseries extérieures des logements en bois ou bois alu avec triple vitrage peu émissif Argon suivant plans.
- ✓ Occultation suivant choix architectes par volets battants bois ou aluminium ou volets roulants en PVC ou aluminium avec coffres de volets roulants isolés pour toutes les pièces.
Pas d'occultation pour les fenêtres en allèges hautes, salles de bains et salles d'eau.
- ✓ Manœuvre manuelle des volets roulants.

MENUISERIES INTERIEURES

- ✓ Portes palières isolante à âme pleine sur cadre bois ou cadre métal, poignée décorative, serrure 3 points avec un affaiblissement acoustique de 29 dBA minimum conforme aux prescriptions de la certification NF HABITAT HQE.
- ✓ Seuil de porte palière en bois ou aluminium.
- ✓ Portes de distribution intérieures de type alvéolaire, laquées au four en usine. Huisseries métalliques peintes.
- ✓ Boîte à lettres conforme à la réglementation de la poste.

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

- ✓ Chauffage et production d'eau chaude sanitaire individuelle par pompe à chaleur, appoint électrique suivant les cas et suivant étude thermique.
- ✓ Radiateur sèche-serviette dans les salles de bains et les salles d'eau.
- ✓ Puissance des appareils de chauffage conforme aux prescriptions de la certification NF HABITAT HQE et de l'étude thermique en vue de l'obtention des labels RE 2020 et Bâtiment Passif.

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

✓ Ventilation mécanique double flux à basse consommation permettant de renouveler l'air sans perdre de calories, dimensionnement suivant bureau d'études fluides.

EQUIPEMENTS SANITAIRES

- ✓ Robinetterie mitigeuse équipée de butée économique.
- ✓ Lavabo sur colonne surmonté d'un miroir et d'un éclairage en applique.
- ✓ Emplacement machine à laver le linge dans les salles de bains, salle d'eau ou cuisine ou rangement suivant plans.
- ✓ Alimentation et évacuation machine à laver le linge dans meuble de la salle de bains ou salle d'eau ou cuisine ou rangement selon plans.
- ✓ Baignoire en acier émaillé de couleur blanche ou receveur de douche (suivant plan) avec douchette flexible.
- ✓ Receveur de douche et douchette sur flexible dans salle d'eau .
- ✓ WC : cuvette céramique avec abattant double et réservoir avec chasse 3l/6l, économiseur d'eau.

EQUIPEMENTS DE CUISINE ET ELECTROMENAGER

Villas T4 et T5

- ✓ Meuble évier, avec inox 1 bac et égouttoir (fourniture et pose sur demande client).
- ✓ Arrivées et évacuations pour lave-vaisselle

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

- ✓ Haut niveau d'équipement et de sécurité de l'installation électrique par le respect de la norme NF C15-100 et du CONSUEL.
- ✓ L'installation comprend un tableau d'abonné avec disjoncteur divisionnaire et toutes protections conformes aux prescriptions de la norme NF C 15-100 et du CONSUEL.
- ✓ Nombre et localisation des prises électriques, points lumineux et allumage conforme aux prescriptions de la norme NF C 15-100 et du CONSUEL.
- ✓ Prise électrique étanche sur les terrasses ou balcons.

TELEVISION – TELEPHONE

- ✓ La résidence est équipée d'une station de traitement TV collective permettant de réceptionner les chaînes nationales, TNT sous réserve de réception sur le site.
- ✓ 2 joncteurs téléphoniques type RJ45 dans le séjour, 1 dans la chambre principale et baie de brassage dans le tableau d'abonné.
- ✓ La TV sera raccordée directement sur les prises RJ45.

REVETEMENTS DE SOLS ET FAÏENCES

Villas T4 et T5

- ✓ Revêtement en sol souple PVC avec plinthes bois blanches dans les pièces sèches et cuisines ouvertes.
- ✓ Carrelage grès émaillé 45X45 avec plinthes assorties dans les SDB, SDE et WC.
- ✓ Revêtement lames bois sur plots ou lambourdes sur les terrasses ou balcons.
- ✓ Faïence au-dessus de la baignoire, du tablier de baignoire et au-dessus de la douche.

PEINTURE ET REVETEMENT MURAL

Villas T4 et T5

- ✓ Murs et plafonds : Peinture velours lisse blanche acrylique.

SECURITE – INTERPHONE - VIDEOSURVEILLANCE

- ✓ Détecteur autonome de fumée.
- ✓ Sonnette pour la porte d'entrée.

ACCES – AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- ✓ Portails motorisés pour accès à la voie interne et aux stationnements extérieurs.
- ✓ Aménagements paysagers selon le plan de l'architecte paysagiste, conception permettant de limiter les besoins en arrosage.
- ✓ Points d'apports volontaires sur les trottoirs pour collecte des déchets ménagers.

NOTA

✓ La rédaction du présent document étant antérieure à la construction de l'immeuble, les caractéristiques techniques définies dans le présent descriptif sont susceptibles d'être modifiées par le maître d'ouvrage dans le cas où la fourniture, la mise en œuvre de certains matériaux, équipements, ou matériels se révéleraient difficiles, impossibles ou susceptibles d'entraîner des désordres, et ce pour un motif quelconque (retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, arrêt de fabrication, défauts d'avis technique...).

Le Maître d'ouvrage aura la faculté de les remplacer par d'autres de qualité au moins équivalente.

Il pourra en outre améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.

La hauteur des seuils d'accès aux loggias, terrasses et balcons est liée aux contraintes structurelles et au respect des normes constructives et DTU en vigueur.